

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté-Égalité-Fraternité

050/26

EC/TC

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance publique du 8 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin, à dix-huit heures, le conseil municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,

Présents : Éric CLOAREC, Chantal COLLÉOU, Christiane DUGAY, Sonia FLOCH, Éric LE SCANFF, Frédéric LE SCOUR, Michel LE VEN, Catherine MÉNEZ, Cyrielle MOY, Alexia PHILIPPE, Hervé TILLY, Gilbert TOUDIC, Édouard TROLES

Absents : Éric HUON, Séverine SUIRE

Procurations : Éric HUON à Éric LE SCANFF, Séverine SUIRE à Sonia FLOCH

Secrétaire de séance : Cyrielle MOY

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 juillet 2026

Objet : Nomination d'un secrétaire de séance

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-15 et L. 2121-29 ;

Considérant qu'en application de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales susvisé, il désigne, au début de chacune de ses réunions, un secrétaire de séance pris parmi ses membres ;

Considérant la tenue de la séance en date du vendredi 5 juin 2026 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE :

Madame Cyrielle MOY, Conseillère municipale est nommée aux fonctions, qu'elle accepte, de secrétaire pour la séance du conseil municipal en date du jeudi 8 juillet 2026.

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Éric CLOAREC

La secrétaire de séance,

Cyrielle MOY